

COMMUNICATION ASRS – 2024 N° 01 – 13 FEVRIER 2024

- **Nous vous confirmons que la prochaine Assemblée Générale de l'ASRS aura lieu le samedi 6 avril 2024 à 14h30 à la salle multifonction de Villers-sur-Coudun.**

4 postes sont à pourvoir dans le Bureau.

Afin que tous les colotis soient informés dans les temps, les candidatures doivent impérativement être reçues avant le 29 février 2024 soit par mail adressée au Président (president.asrs@gmail.com), soit par courrier postée à notre adresse (40 rue Saint-Jean 60150 Villers-sur-Coudun).

- **Opération élagage :**

Chers voisins colotis du Domaine,

Dans un souci de maintien du bien-être et d'esthétique du Domaine, avant le printemps qui approche, après consultation de divers colotis du Domaine, il est nécessaire d'envisager des travaux d'élagage pour des raisons sécuritaires ou obligatoires.

Aussi nous pourrions mutualiser une opération d'élagage extérieur et intérieur de vos propriétés. Ceci pour minimiser les coûts pour chacun (cela ne coutant rien à l'ASRS). Afin de mettre en place cette opération, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de Gérard Desnoes au 06 12 72 19 40 qui se chargera de la gestion de l'opération et vous expliquera les modalités de la démarche.

Bien cordialement votre.

Le Président de l'ASRS